

La 30e Conférence des Parties (COP30), aura lieu du 10 au 21 novembre 2025 à Bélem (Brésil). La COP, c'est la conférence des parties de la convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques. 198 États et Parties ayant ratifié cette Convention se rassemblent chaque année pour négocier et adopter des décisions, avec pour objectif de limiter le dérèglement de notre système climatique.

Le Forum des Jeunes, via son mandat de Délégué-e ONU pour le climat, permet à un·e jeune de représenter la voix des jeunes belges francophones au sein de la délégation belge à chaque COP, aux côtés de son homologue néerlandophone. Cette année, Margaux Mannaerts remplira ce rôle. Le présent document précise la position et les priorités qu'elle défendra lors de la COP30.

Les années passent, les COP s'enchaînent et les droits des militant.e.s et des populations les plus touchées sont toujours plus bafoués. Comme le rappelle Amnesty International, que ce soit en Azerbaïdjan, aux Emirats Arabes Unis ou en Égypte, les droits aux libertés d'expression, d'association et de réunion pacifique ont été mis à l'épreuve. Le Brésil ne fait malheureusement pas exception à cette règle puisqu'en 2023, l'ONG Global Witness l'a placé en **2ème place des pays où le nombre d'homicides de défenseur.e.s des droits fonciers et environnementaux était le plus élevé**. En avril 2025, une manifestation organisée par les populations autochtones à Brasília a été violemment réprimée par les forces de l'ordre. Les personnes les plus ciblées restent les femmes, les professionnel-le-s des médias et les populations autochtones.

**Pour reconnaître et protéger les droits des défenseurs·euses de l'environnement, il est nécessaire que ceux-ci soient intégrés dans les accords entre les pays hôtes et la CCNUCC pour l'organisation des COP.** L'accès aux conférences devient également toujours plus compliqué pour les populations les plus vulnérables (femmes, enfants et jeunes, autochtones, etc.) - leur participation doit pouvoir être garantie et les libertés d'expression et de rassemblement pacifique doivent être assurées par la CCNUCC dans la zone sous son contrôle ("la zone bleue").

Alors que le Brésil accueille la COP, le gouvernement montre toutefois une **politique à l'opposé des objectifs** climatiques : depuis 2025, le pays fait partie de l'OPEP+, une organisation de producteurs de combustibles fossiles. Il figure aussi parmi la liste des pays ayant annoncé **une augmentation de la production de leurs énergies fossiles d'ici 2030**. En outre, le gouvernement a récemment approuvé un permis de forage aux larges des côtes brésiliennes, proches de Bélem où se déroule justement la COP. Les actions des États parties doivent maintenant être complètement alignées aux engagements climatiques pris. Sans l'effort de tous les pays, et surtout les émetteurs historiques, c'est notre avenir qui est mis en péril.

# 1. TRANSITION JUSTE

La crise climatique n'est pas seulement environnementale: elle est avant tout sociale et humaine. Cette crise a tendance à exacerber les inégalités mondiales, la précarité et la marginalisation des jeunes, des enfants, des femmes, des filles et des autres communautés vulnérables. La transition verte est essentielle pour pallier la crise mais elle ne peut en aucun cas se faire au détriment de ces personnes vulnérables, ce qui viendrait à empirer leurs situations. Les décisions prises à la COP30 à Belém devront admettre que la lutte contre le changement climatique ne peut réussir que si elle place la justice au cœur de la transition. La Belgique et l'Union Européenne ont la responsabilité de défendre une transition juste, fondée sur les droits humains, la solidarité internationale et la participation de toutes et tous.

- **Cadre des négociations: le JTWP et la construction du BAM**

Les discussions autour de la transition juste se déroulent au sein du *Just Transition Work Programme* (JTWP), établi par la CCNUCC en 2022. Les premiers dialogues ont eu lieu en juin 2024. Il a pour but d'examiner les trajectoires permettant de réaliser les objectifs de l'Accord de Paris de manière juste et équitable. Nous plaçons pour que la Belgique porte au sein de ce programme l'importance du dialogue social, de la création d'emplois durables, de la protection sociale et du respect des droits humains comme base pour la transition. Pour rendre ces engagements concrets, nous encourageons la création du *Belém Action Mechanism* (BAM), qui représente une opportunité de renforcer la coopération et la solidarité internationale. Ce mécanisme vise la mise en œuvre du JTWP en combinant un pôle de partage de connaissance et un pôle d'action et de soutien, notamment pour le déploiement des énergies renouvelables et la gestion équitable des minerais de transition. Fondé sur les principes d'équité, de justice sociale et de responsabilités communes mais différenciées, le BAM place au centre les travailleuse-s ainsi que les groupes et peuples les plus vulnérables.

- **Garantir la transition juste à l'échelle internationale**

La transition juste doit l'être à l'échelle de chaque pays mais également à l'échelle mondiale. La transition verte européenne ne peut se construire au prix de l'exploitation des populations ou des ressources du sud global. Elle doit protéger les communautés vulnérables et reposer sur une approche systémique, fondée sur les droits humains, la réduction des inégalités, l'égalité de genre et l'accès universel à l'énergie. Les chaînes d'approvisionnement en minéraux critiques, essentiels pour les technologies vertes, doivent respecter les droits humains et la souveraineté des peuples. La Belgique et l'Union européenne doivent promouvoir une réforme économique mondiale qui garantisse l'accès équitable à la technologie, au financement et aux ressources, tout en réduisant la dette climatique et les dépendances structurelles.

- **Des emplois et formations réellement durables**

La transition écologique doit rimer avec sécurité et dignité du travail. Les emplois créés doivent être réellement durables, respectueux des travailleurs et des travailleuses et alignés sur les objectifs climatiques. La transformation ne peut réussir sans programmes solides de requalification et de formation aux métiers verts, ni sans une protection sociale renforcée. La Belgique doit défendre à la COP30 une approche qui relie investissements publics cohérents, création d'emplois réellement durables et renforcement des compétences, en s'appuyant sur la participation active des jeunes et des travailleurs et des travailleuses.

- **Droits humains et inclusivité**

Une transition juste ne peut exister sans le respect des droits humains et la pleine inclusivité des acteurs-rices concerné-e-s. Le consentement libre, préalable et éclairé des peuples autochtones, la participation des syndicats, des femmes, des enfants et des jeunes doivent être garantis dans toutes les décisions. Les jeunes de Belgique francophone demandent que la délégation belge défende une transition fondée sur la participation démocratique et intergénérationnelle, qui renforce la cohésion sociale et la solidarité mondiale. Le BAM doit devenir un espace exemplaire de gouvernance partagée et de transparence.

#### Recommandations :

- Mettre en œuvre un *Belém Action Mechanism* juste et inclusif.
- Garantir une transition mondiale équitable et respectueuse des droits humains.
- Créer des emplois réellement durables et renforcer la protection sociale.

## 2. FINANCEMENT CLIMATIQUE INTERNATIONAL

C'était le grand thème de la COP29 à Bakou : le financement climatique international, ou comment mobiliser et distribuer les fonds nécessaires à la transition climatique mondiale. Ce débat, souvent technique, est pourtant au cœur de la justice climatique : il détermine la capacité des pays les plus vulnérables à s'adapter aux impacts du dérèglement qu'ils n'ont pas causé et qu'ils subissent pourtant de plein fouet.

Cet été, la Cour internationale de justice a rendu un avis historique rappelant que les pays développés ont, en vertu de la CCNUCC et de l'Accord de Paris, l'obligation juridique de financer l'atténuation et l'adaptation dans les pays en développement. Cette avancée majeure est d'ailleurs le fruit d'une mobilisation étudiante initiée par des jeunes des îles du Pacifique - dont les Etats sont menacés de disparition à cause de la montée des eaux. Leur détermination montre que des victoires sont possibles, même face à l'inaction.

Pourtant, il y a un an, à la COP29, les engagements sont restés limités. Les pays ont convenu d'un nouvel objectif décevant de 300 milliards de dollars par an d'ici 2035. Ce nouvel objectif est complété d'un appel plus vague visant à atteindre un financement global de 1 300 milliards par an. Cet appel doit être concrétisé et précisé cette année par la *Baku to Belém Roadmap to 1.3T* avec un plan d'action et des responsabilités claires. Ces chiffres sont impressionnants sur le papier, mais en deçà des besoins réels, avec des estimations oscillant entre 1500 et 6 000 milliards par an.

Pendant ce temps, nombre de pays à faible revenu continuent de consacrer au remboursement de leur dette davantage que ce qu'ils ne reçoivent en financement climatique, ce qui freine leur capacité d'investissement dans l'adaptation au changement climatique. C'est pourquoi nous plaçons également en faveur d'une réforme de l'architecture de la dette et du système financier actuel.

Pourtant, l'argent existe. Mettre fin aux subventions et investissements dans les combustibles fossiles, taxer les bénéfices exceptionnels et les grandes fortunes, ou lutter contre l'évasion fiscale pourraient libérer jusqu'à 3 000 milliards de dollars par an. Il faut désormais la volonté politique d'aller chercher ces mannes financières et de les orienter vers la transition et la justice climatique.

La Belgique doit aussi prendre ses responsabilités. Une contribution équitable représenterait au moins 500 millions d'euros par an, avec une priorité donnée à l'adaptation et au soutien des pays les moins avancés, aujourd'hui encore sous-financés. Comme le rappelle le CNCD, la Belgique finance majoritairement ses initiatives climatiques sous forme de subventions plutôt que de prêts, ce qui est très positif. Néanmoins, sa contribution est loin d'être suffisante puisqu'en 2023, elle s'élevait encore seulement à 247 millions d'euros.

Enfin, l'article 2.1(c) de l'Accord de Paris nous rappelle l'objectif central et primordial : rendre tous les flux financiers compatibles à la neutralité climatique. Ce n'est pas seulement une question de montants, mais de cohérence : chaque euro investi doit construire un avenir durable, pas l'hypothéquer. C'est une question de justice climatique et intergénérationnelle, afin de léguer une planète vivable aux générations futures que nous représentons.

### Recommandations :

- Réduire le déficit du financement climatique : réussir à combler l'écart vers l'objectif de 1300 milliards d'USD par an.
- Supprimer progressivement les subsides et investissements fossiles, et plus largement avancer dans la mise en œuvre de l'article 2.1(c).
- Mieux appliquer le principe du pollueur-payeur et faire contribuer le secteur privé et les grosses fortunes à l'effort climatique.
- Augmenter la participation financière de la Belgique à la hauteur des recommandations formulées - pour qu'elle paie sa juste part.

# 3. L'EFFONDREMENT DE LA BIODIVERSITÉ

La biodiversité, c'est la vie sous toutes ses formes : plantes, animaux, champignons, bactéries... mais aussi la diversité de leurs gènes, de leurs écosystèmes et des liens invisibles qui les unissent. Elle constitue le tissu vivant de notre planète.

C'est la biodiversité qui fait battre le cœur du monde. Elle nous nourrit, nous soigne, nous protège et nous inspire. L'air, l'eau, les sols, les forêts, les océans : tout ce qui rend la vie possible vient d'elle. Elle est le socle invisible de notre existence.

Mais aujourd'hui, cette trame du vivant se déchire à une vitesse vertigineuse. Depuis deux siècles, les extinctions d'espèces se produisent 10 à 1000 fois plus vite que le rythme naturel. (OFB) Près de 75 % des espèces animales et végétales auraient disparu en un laps de temps dérisoire à l'échelle géologique. Nous vivons la sixième extinction massive — et, pour la première fois, une seule espèce en est la cause : l'Homme. Les causes de cet effondrement sont toutes humaines :

- La destruction et l'artificialisation des milieux naturels (forêts rasées, zones humides endommagées, routes et zones commerciales à perte de vue) ;
- La surexploitation des ressources (pêche industrielle, agriculture intensive, déforestation) ;
- La pollution des sols, de l'air et des eaux (engrais chimiques, solvants, rejets industriels) ; L'introduction d'espèces exotiques envahissantes ;
- Et, bien sûr, le changement climatique mondial, qui bouleverse océans, glaces, forêts et équilibres planétaires.

Le réchauffement climatique et l'effondrement de la biodiversité sont deux processus intrinsèquement liés. Comme le rappelle [Climat.be](https://climat.be), la biodiversité fournit des biens et des services indispensables pour l'adaptation et l'atténuation des changements climatiques. Mais le réchauffement climatique pourrait devenir la cause principale de cet effondrement d'ici la fin du 21ème siècle, selon "l'Evaluation des écosystèmes à l'aube du millénaire". Pour ralentir cet effondrement, il faut investir dans la lutte contre le réchauffement climatique, et inversement.

Nous, les jeunes, refusons de rester spectateurs de cet effondrement dont nous sommes, collectivement, responsables. Nous exigeons des actions immédiates, ambitieuses et courageuses pour inverser la tendance.

## Recommandations :

- Des financements massifs pour restaurer les milieux naturels endommagés : chaque euro investi dans la biodiversité peut rapporter jusqu'à 51 € à la société. (WWF)
- Des politiques fortes pour une agriculture durable, extensive, respectueuse des sols, de l'eau et du vivant, inspirée de l'agroécologie.
- La protection stricte d'au moins 30% de nos espaces naturels, conformément aux engagements européens.

## 4. LA PAROLE AUX JEUNES

“Dans plusieurs pays, la génération née en 2020 sera confrontée à 10 fois plus de vagues de chaleur extrême que la génération née en 1960 (...)” écrivent les chercheur·euse·s de l'article “*Intergenerational inequities in exposure to climate extremes*” paru dans le périodique “Science” en 2021.

Ce constat, au-delà d'être alarmant, met en avant l'importance et la légitimité de la participation des jeunes aux décisions politiques qui auront des conséquences sur leur avenir. Pour participer, ils et elles ont besoin de comprendre les mécanismes du dérèglement climatique mais aussi son interdépendance avec les autres enjeux de notre époque.

### • Le savoir c'est le pouvoir

Dans un monde où les jeunes sont angoissé·e·s face aux multiples crises, beaucoup se sentent impuissant·e·s. C'est le cas en Belgique francophone, où 9 jeunes sur 10 interrogé·e·s dans l'enquête du Forum des Jeunes en 2022 se sentent concerné·e·s par les enjeux environnementaux, la plupart estimant ne pas en savoir suffisamment.

C'est dans cette optique que le Forum des Jeunes demande l'inclusion de l'environnement dans l'éducation, le tout dans une approche transversale. Comme le mentionne la position sur la justice climatique et sociale du Forum des jeunes (2023)<sup>2</sup>, pour entamer une transition écologique qui soit juste, l'accès à l'information et à l'éducation à ces enjeux est primordial.

Apporter du savoir aux jeunes, c'est leur donner du pouvoir. Le pouvoir de s'engager, de collaborer et de participer aux décisions politiques qui façonneront le monde de demain.

### • Participation de tout·e·s les jeunes

Lorsque l'on parle des jeunes, il est important de noter que les “jeunes” ne forment pas un groupe unique, homogène. En effet, les jeunes marginalisé·e·s, tels que les peuples autochtones, les personnes de couleur, les communautés migrantes et diasporiques, les femmes, les personnes non binaires, les personnes en situation de handicap ou les jeunes en situation précaire n'ont pas accès aux mêmes ressources financières, académiques ou culturelles.

C'est un fait : la participation des jeunes est corrélée avec le niveau de revenu et d'éducation<sup>3</sup>. De plus, les pays les plus pauvres sont les plus à risques face aux conséquences du dérèglement climatique. Il est donc primordial d'impliquer les jeunes de ces pays à participer aux prises de décision.

C'est dans cette vision que le Forum des Jeunes demande aux gouvernements de fournir un soutien financier et éducatif afin de garantir la présence de délégué·e·s jeunesse dans chaque pays et spécifiquement pour les pays qui ne disposent actuellement ni de ressources, ni de structure nécessaires à cet effet.

### Recommandations :

- Introduire et développer l'éducation à l'environnement pour fournir aux jeunes les outils nécessaires pour comprendre les enjeux et participer activement au monde d'aujourd'hui et de demain.
- Garantir l'expression et la participation des jeunes aux processus décisionnels qui les concernent via la prise en compte de leur opinion dans toutes les phases de décision.
- Réunir les conditions pour favoriser une participation qualitative et effective de TOU·TE·S les jeunes.



**Cette position sera portée à la COP30 par Margaux Mannaerts, Déléguée ONU climat du Forum des Jeunes.**

Contact : [climate.UN@forumdesjeunes.be](mailto:climate.UN@forumdesjeunes.be)



# 5. BIBLIOGRAPHIE

## • Introduction

« COP30 au Brésil sur le changement climatique - ce que vous devez savoir sur les droits humains ». Amnesty International, 2025, [https://www.amnesty.be/IMG/pdf/20250616\\_synthese\\_cop30.pdf](https://www.amnesty.be/IMG/pdf/20250616_synthese_cop30.pdf).

Press, Associated. « Brazil to Join Major Oil-Exporting Nations in OPEC+ Group ». CNN, 18 février 2025, <https://www.cnn.com/2025/02/18/americas/brazil-opec-oil-exporters-intl-latam>.

« Les prévisions de production d'énergies fossiles incompatibles avec les objectifs climatiques, selon un nouveau rapport - RTBF Actus ». RTBF, <https://www.rtb.be/article/les-previsions-de-production-d-energies-fossiles-incompatibles-avec-les-objectifs-climatiques-selon-un-nouveau-rapport-11604958>. Consulté le 27 octobre 2025.

Pétrole : permis de forer au Brésil - Regarder le documentaire complet | ARTE. [www.arte.tv, https://www.arte.tv/fr/videos/125614-158-A/petrole-permis-de-forer-au-bresil/](https://www.arte.tv/fr/videos/125614-158-A/petrole-permis-de-forer-au-bresil/). Consulté le 27 octobre 2025.

## • Transition juste

Chapter 8: Poverty, Livelihoods and Sustainable Development. <https://www.ipcc.ch/report/ar6/wg2/chapter/chapter-8/>. Consulté le 27 octobre 2025.

« How gender inequality and climate change are interconnected ». UN Women, avril 2025, <https://www.unwomen.org/en/articles/explainer/how-gender-inequality-and-climate-change-are-interconnected>.

iisd. « Just Transition Work Programme: Everything You Need to Know ». IISD, 14 mai 2025, <https://www.jetknowledge.org/news/just-transition-work-programme-everything-you-need-to-know/>.

<https://unfccc.int/topics/just-transition/united-arab-emirates-just-transition-work-programme#Dialogues-and-other-events>. Consulté le 27 octobre 2025.

« Avis en préparation à la Conférence des Nations-Unies sur les changements climatiques (COP30) ». CFDD-FRDO, 2025, <https://frdo-cfdd.be/wp-content/uploads/2025/09/2025a05f.pdf>.

« Renewable Energy Tracker 2025 ». CAN International, 2025, <https://climatenetwork.org/wp-content/uploads/2025/10/CAN-I-Renewable-Energy-Tracker-2025.pdf>.

« European Youth Delegates' Urgent Demands Ahead of COP30 ». European Youth Delegates, 2025, <https://drive.google.com/file/d/1WUuohEfHaBaEujXsJgNHS2To4t0EN6v5/view>.

« Support grows for COP30 'just transition' talks to address critical minerals ». Climate Home News, 2 septembre 2025, <https://www.climatechangenews.com/2025/09/02/support-grows-for-cop30-just-transition-talks-to-address-critical-minerals/>.

« ITUC Demands for COP30 ». International Trade Union Confederation, 2025, [https://www.ituc-csi.org/IMG/pdf/ituc\\_cop30\\_demands.pdf?43132/bc091f3c9eeba445d7637ee01c2ae760f07ebf737245727b341ace3d6078c7d3](https://www.ituc-csi.org/IMG/pdf/ituc_cop30_demands.pdf?43132/bc091f3c9eeba445d7637ee01c2ae760f07ebf737245727b341ace3d6078c7d3).

« COP30 au Brésil sur le changement climatique - ce que vous devez savoir sur les droits humains ». Amnesty International, 2025, [https://www.amnesty.be/IMG/pdf/20250616\\_synthese\\_cop30.pdf](https://www.amnesty.be/IMG/pdf/20250616_synthese_cop30.pdf).

## • Financement climatique international

Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques

« La Cour internationale de justice rend un avis « historique » sur la responsabilité des États dans la crise climatique ». Vert, 23 juillet 2025, <https://vert.eco/articles/la-cour-internationale-de-justice-rend-un-avis-historique-sur-la-responsabilite-des-etats-dans-la-crise-climatique>.

<http://unfccc.int/topics/climate-finance/workstreams/needs-report>. Consulté le 27 octobre 2025.

« Plenty to Go around: Mobilizing Finance for Climate Justice ». Amnesty International, 16 janvier 2025, <https://www.amnesty.org/en/documents/pol30/8850/2025/en/>.

Zou, Chris Qihan, et al. Which Countries Should Pay for International Climate Finance? septembre 2024. [www.wri.org, https://www.wri.org/insights/international-climate-finance-which-countries-should-pay](https://www.wri.org/insights/international-climate-finance-which-countries-should-pay).

« Financement climat : La Belgique doit payer sa juste part ». CNCD 11.11.11, [https://www.cncd.be/-financement-climat-.Indicators.Be - Contribution Au Financement Climatique International \(I67\). https://indicators.be/fr/i/G13\\_CCF/Contribution\\_au\\_financement\\_climatique\\_international\\_%28i67%29](https://www.cncd.be/-financement-climat-.Indicators.Be-Contribution-Au-Financement-Climatique-International-(I67).https://indicators.be/fr/i/G13_CCF/Contribution_au_financement_climatique_international_%28i67%29). Consulté le 28 octobre 2025.

- **L'effondrement de la biodiversité**

Rapport Planète Vivante 2024 | WWF France. <https://www.wwf.fr/rapport-planete-vivante>. Consulté le 27 octobre 2025.

Dans la nature, pourquoi y a-t-il des espèces nuisibles et inutiles ? | Natagora. <https://www.natagora.be/faqs/dans-la-nature-pourquoi-y-t-il-des-especes-nuisibles-et-inutiles>. Consulté le 27 octobre 2025.

La biodiversité en danger. <https://www.ofb.gouv.fr/pourquoi-parler-de-biodiversite/la-biodiversite-en-danger>. Consulté le 27 octobre 2025.

« Restaurons la nature : 1 euro investi rapporte jusqu'à 51 euros ! » WWF, mai 2025, <https://wwf.be/fr/actualites/restaurons-la-nature-1-euro-investi-rapporte-jusqua-51-euros>.

« Mise à jour de la stratégie nationale belge pour la biodiversité à l'horizon 2030 ». Health Belgium, 2025, [https://www.health.belgium.be/sites/default/files/uploads/fields/fpshealth\\_theme\\_file/mise\\_a\\_jour\\_de\\_la\\_strategie\\_nationale\\_belge\\_pour\\_la\\_biodiversite\\_a\\_lhorizon\\_de\\_2030.pdf](https://www.health.belgium.be/sites/default/files/uploads/fields/fpshealth_theme_file/mise_a_jour_de_la_strategie_nationale_belge_pour_la_biodiversite_a_lhorizon_de_2030.pdf).

« UNOC3 - Plaidoyer du Forum des Jeunes ». Forum des Jeunes, 2025, <https://forumdesjeunes.be/wp-content/uploads/2025/06/Plaidoyer-UNOC3.pdf>.

« Biodiversité ». Klimaat | Climat, <https://climat.be/changements-climatiques/consequences/biodiversite>. Consulté le 27 octobre 2025.

- **La parole aux jeunes**

Wim Thiery et al., Intergenerational inequities in exposure to climate extremes. Science 374, 158-160 (2021). DOI:10.1126/science.abi7339

Avis officiel, L'éducation en question : quelle place pour l'environnement ? Forum des Jeunes. 31 janvier 2023.

Ituze Kelly Musabyimana. (s. d.). L'influence de la marginalisation sur la participation politique des jeunes Belges [Mémoire]. Université Catholique de Louvain.